



## Demande de versement de l'aide financière

**Les formulaires incomplets seront retournés au requérant !**

### Requérant (propriétaire) :

No de dossier : \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

### Adresse : (si différente de la demande)

Rue, n° : \_\_\_\_\_

NPA, Ville : \_\_\_\_\_

### Versement de l'aide financière à : (si différent de la demande)

Titulaire du compte : \_\_\_\_\_

Nom de la banque ou CCP : \_\_\_\_\_

No de compte + clearing : \_\_\_\_\_

### Déclaration de fourniture et de mise en service (remplir ce qui convient) :

Marque : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_

Bois [kW] : \_\_\_\_\_ Solaire thermique [m<sup>2</sup>] : \_\_\_\_\_ Rempl. chauffage él. [kW] : \_\_\_\_\_

### Travaux (date : jour / mois / an) :

Date de livraison : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (des équipements subventionnés)

Date de mise en service : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (des équipements subventionnés)

### Documents à joindre impérativement à la demande de versement du subside :

- Facture finale de l'installation,
- Preuve de paiement (facture acquittée, relevé bancaire, etc.),
- Protocole de mise en service établi selon les règles de l'art (RVLEne, art. 29, al. 2).

Lieu et date: \_\_\_\_\_ Le requérant: \_\_\_\_\_

La loi sur les subventions prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 100'000.- pour les personnes qui donnent des informations inexacts ou incomplètes, ou taisent des faits en vue d'obtenir des subventions ou pour les conserver. Les personnes qui agissent à leur profit sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 500'000.- (LSubv, art. 35)